

date des rattrapages, date des résultats

Par **Delph**, le **20/06/2005** à **21:44**

Bonjour je suis en première année de droit sur Nancy et je me demandais si :

quelqu'un sait la date des résultats ? C'est le 1er juillet ou pas ..?

la date des rattrapages, car je suppose que j'aurais pas compensé dans les fonda ..

ou bref.. et savoir comment ça se passe, nous dit on ce qu'on a à rattraper ou bien on se débrouille ? et on peut tomber sur toutes sortes de sujet où on nous le précise au moment opportun (commentaire, dissertation..) ?

Merci de m'éclairer car sur ça rien est précisé alors peut être au moment des résultats mais je sais pas... pareil pour l'inscription lorsqu'on passe au rattrapage.. ?

Par **Olivier**, le **21/06/2005** à **11:39**

Alors :

- La date des résultats je parierais vers le 4 juillet mais le 1er c'est pas impossible...

- La date des rattrapages c'est normalement au mois de septembre. Voilà comment ça se passe : normalement tu repasses toutes les matières où tu n'as pas eu la moyenne, SAUF si tu as validé l'unité. Je m'explique : tu as au premier semestre par exemple 18 en civil, 18 en constit et 9 en intro au droit (c'est un exemple bien sûr). La moyenne sur l'unité est de $(18+18+9)/3 = 15$, donc l'unité est validée et tu n'as pas à repasser l'intro au droit.

Donc il faut que tu calcules bien les moyennes dans chaque unité afin de savoir ce que tu as à repasser ou non

Par **jeeecy**, le **21/06/2005** à **12:20**

il n'y a pas trois modules en 1ère année?

auquel cas tu ne repasses en septembre que les matières où tu n'as pas eu la moyenne mais QUE dans les modules que tu n'as pas validé (minimum 10/20 de moyenne)

SAUF si tu as la double moyenne : moyenne générale et moyenne des matières fondamentales auquel cas tu ne repasses rien du tout^^

Par **Olivier**, le **21/06/2005** à **16:00**

c'est ce que je disais...